

États financiers consolidés de

**Conseil des Abénakis de
Wôlinak**

31 mars 2019

Conseil des Abénakis de Wôlinak

31 mars 2019

Table des matières

	Page
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés à vocation générale	2 - 4
 ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
État consolidé des résultats	5
État consolidé de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C.	6
État consolidé des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C. et de l'excédent accumulé non affecté - par département et information sectorielle	7 - 10
État consolidé de la variation des actifs financiers nets	11
État consolidé de la situation financière	12
État consolidé des flux de trésorerie	13
Notes complémentaires	14 - 28
Annexe 1 - Revenus consolidés	29 - 30
Annexe 2 - Charges consolidées	31 - 32

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints du Conseil des Abénakis de Wôlinak sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés selon le jugement de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute gestion assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute gestion ainsi que les auditeurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur externe.

L'auditeur externe, Deloitte, effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit canadiennes, et exprime son opinion sur les états financiers consolidés. L'auditeur externe a pleinement et librement accès à la gestion financière du Conseil des Abénakis de Wôlinak et le rencontre lorsque nécessaire.

Au nom du Conseil des Abénakis de Wôlinak :



Dave Bernard, Directeur général

Le 30 juillet 2019

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers consolidés à vocation générale

Aux membres du
Conseil des Abénakis de Wôlinak

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Conseil des Abénakis de Wôlinak (l'« Organisme »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019, et les états consolidés des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C., des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C. et de l'excédent accumulé non affecté - par département et information sectorielle, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement les « états financiers consolidés »).

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conseil des Abénakis de Wôlinak au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCSP »).

Fondement de l'opinion avec réserve

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak n'a pas consolidé les informations financières des entreprises publiques en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) et 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W). Tel que mentionné à la note 2, les participations ont été comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, ce qui constitue une dérogation aux NCSP. Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ces sociétés auraient dû être considérées comme des services de l'Administration publique (« SAP ») et être consolidées du fait qu'elles ne répondent pas à toutes les caractéristiques d'une entreprise publique. Si ces dernières avaient été consolidées, de nombreux éléments des états financiers ci-joints auraient été affectés. Les incidences de la non-consolidation sur les états financiers des exercices terminés les 31 mars 2019 et 2018 n'ont pas été déterminées. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018, en raison de cette dérogation aux NCSP.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations – Informations financières non exigées par les NSCP

Nous attirons l'attention sur le fait que l'Organisme inclus dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences du ministère de Services aux Autochtones Canada portent sur l'établissement des états de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C., des résultats et l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C. par services et de la ventilation de l'excédent accumulé. De plus, l'Organisme n'a pas présenté de budget dans l'état de la variation des actifs financiers nets. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des Organismes et activités de l'Organisme pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

¹

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 30 juillet 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A126351

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
Revenus - Conseil (annexe 1)	4 541 144	7 266 617
Revenus - Carrefour Wôlinak inc. (annexe 1)	143 061	122 953
	4 684 205	7 389 570
Charges - Conseil (annexe 2)	4 716 796	4 063 554
Charges - Carrefour Wôlinak inc. (annexe 2)	124 459	174 268
	4 841 255	4 237 822
(Déficit) excédent - Conseil	(175 652)	3 203 063
Excédent (déficit) - Carrefour Wôlinak inc.	18 602	(51 315)
(Déficit) excédent	(157 050)	3 151 748

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C.

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
(Déficit) excédent - Conseil	(175 652)	3 203 063
Conciliation aux fins de S.A.C.		
Immobilisations corporelles		
Amortissement	478 552	366 912
Acquisitions	(516 305)	(1 835 246)
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(33 116)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	36 200
	(37 753)	(1 465 250)
Financement		
Produit d'emprunt à long terme	2 248 414	225 891
Remboursement de la dette à long terme	(2 062 368)	(352 968)
Augmentation des créances à long terme	(217 030)	-
Encaissement des créances à long terme (Entreprise publique)	60 990	70 504
Encaissement des créances à long terme (Secrétariat aux affaires autochtones)	132 327	107 768
	162 333	51 195
Affectations		
Au Fonds en fiducie d'Ottawa	-	(37 221)
Du Fonds en fiducie d'Ottawa	-	2 160 388
Aux placements réservés - exigence S.A.C.	-	(2 000 000)
À la réserve de remplacement, Société Canadienne d'hypothèques et de logements (S.C.H.L.)	(24 600)	(24 600)
De la réserve de remplacement, Société Canadienne d'hypothèques et de logements (S.C.H.L.)	9 702	54 961
À la réserve de remplacement - Biens immobiliers	(6 934)	(6 934)
	(21 832)	146 594
	102 748	(1 267 461)
(Déficit) excédent aux fins de S.A.C. - Conseil	(72 904)	1 935 602
Excédent (déficit) - Carrefour Wôlinak inc.	18 602	(51 315)
Conciliation aux fins de S.A.C.		
Immobilisations corporelles		
Amortissement	43 160	45 133
Acquisitions	(1 181)	(4 190)
	41 979	40 943
Excédent (déficit) aux fins de S.A.C. - Carrefour Wôlinak inc.	60 581	(10 372)
(Déficit) excédent aux fins de S.A.C. - Total	(12 323)	1 925 230

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE S.A.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE
Exercice terminé le 31 mars 2019

Numéro de service S.A.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Revenus	Charges	Excédent (déficit)	Conciliation à des fins de S.A.C.	Excédent (déficit) aux fins de S.A.C.		
			\$	\$	\$	\$	\$		
<u>Conseil</u>									
<u>SERVICES S.A.C.</u>									
ADMINISTRATION									
NG00/NTK0	1000/1030	Soutien aux gouvernements indiens - Bande / Logement	513 814	741 459	(227 645)	88 025	(139 620)		
NG1B	1040	Développement professionnel et institutionnel	-	-	-	-	-		
NTR0	1050	Mesures d'urgence	-	-	-	-	-		
NG0M	1080	RCP/RRQ et régimes de retraite privés - contributions d'employeur Premières Nations	-	-	-	-	-		
NG0L	1080	Frais d'administration des régimes de pension et contributions d'employeurs aux régimes d'avantages sociaux	38 284	38 284	-	-	-		
NTFG	1090	Mise à jour du plan d'infrastructures Fonds en fiducie	5 090	5 451	(361)	-	(361)		
			557 188	785 194	(228 006)	88 025	(139 981)		
ÉDUCATION									
NP00	2200	Éducation élémentaire/secondeaire	-	-	-	-	-		
NP50	2200	Éducation post-secondaire	391 593	273 546	118 047	-	118 047		
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE									
NTF1	3100	Eau et égout - Fonctionnement et entretien biens immobiliers	-	-	-	-	-		
NTM0	3100	Autre - Immobilisations	-	-	-	-	-		
NTME	3100	Contributions pour équipements	-	-	-	-	-		
NTM1	3100	Autre - Fonctionnement et entretien biens immobiliers	571 808	650 822	(79 014)	73 234	(5 780)		
NTFV	6600	Eau potable - plus de 1,5 M	27 072	79 424	(52 352)	(46 492)	(98 844)		
NTMB	6650	Bâtiments communautaires - Stationnement	-	-	-	-	-		
NTND	6750	Piscine communautaire	-	-	-	-	-		
			598 880	730 246	(131 366)	26 742	(104 624)		
INSCRIPTION DES INDIENS									
NGNB	1000	Financement de base des services fonciers et fiduciaires - inscription des indiens et listes	2 894	2 894	-	-	-		
DÉVELOPPEMENT SOCIAL									
NP80	1020	Aide au revenu	401 699	89 356	312 343	-	312 343		
NPE0	4550	Projets de prévention	18 972	-	18 972	-	18 972		
NT4J	7295	Île aux Sauvages	-	-	-	-	-		
			420 671	89 356	331 315	-	331 315		
REVENDICATIONS PARTICULIÈRES									
NGBM	1000/6700	Soumissions revendications particulières spéciales	29 656	30 988	(1 332)	-	(1 332)		
NGB0	2760	Coleraine	120 873	75 600	45 273	-	45 273		
			150 529	106 588	43 941	-	43 941		
ENVIRONNEMENT									
NG4N	1070	Environnement activité préventive - code foncier	214 729	212 695	2 034	(2 034)	-		
NT63	7275	Évaluation environnementale des sites contaminés	12 699	12 699	-	-	-		
NTVB	7225	Ateliers de sensibilisation à la réduction des déchets	22 982	22 982	-	-	-		
NTVG	7280	Composteur Traiteur W	18 392	18 392	-	-	-		
NTVB	7285	Projet Niona	10 004	10 004	-	-	-		
			278 806	276 772	2 034	(2 034)	-		
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE									
NT54	2955	Canabis médical	68 283	100 000	(31 717)	-	(31 717)		
NTMB	2750/5000	Contributions et projets divers/comité de priorisation	60 993	136 661	(75 668)	(12 339)	(88 007)		
			129 276	236 661	(107 385)	(12 339)	(119 724)		

CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE S.A.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE
Exercice terminé le 31 mars 2019

Numéro de service S.A.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Revenus	Charges	Excédent (déficit)	Conciliation à des fins de S.A.C.	Excédent (déficit) aux fins de S.A.C.		
			\$	\$	\$	\$	\$		
SERVICES - AUTRES QUE S.A.C.									
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE									
3200 Résidence au Soleil Levant			53 917	53 917	-	-	-		
8000 Salle de conditionnement physique			66 968	123 029	(56 061)	32 057	(24 004)		
2850 / 5300 Salle communautaire et chapelle			14 460	33 937	(19 477)	12 098	(7 379)		
4900 Patinoire et Maison des jeunes			-	-	-	-	-		
2950 Pale interactive (Casino en ligne)			245 428	127 469	117 959	4 833	122 792		
			<u>380 773</u>	<u>338 352</u>	<u>42 421</u>	<u>48 988</u>	<u>91 409</u>		
DÉVELOPPEMENT SOCIAL									
4580 Santé Canada/Transport pour raisons médicales (SSNA/TRM)			11 000	11 000	-	-	-		
4505 Soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des inuits (SDMCPNI)			86 303	86 303	-	-	-		
7900 Service de garde à l'enfance			68 132	65 601	2 531	(2 531)	-		
7975 Avenir d'enfants			60 475	60 475	-	-	-		
4500 Santé Canada - Initiative hygiène bucale			4 000	5 410	(1 410)	-	(1 410)		
4510 Santé Canada - Pratique clinique et soins aux clients			-	-	-	-	-		
4515 Santé Canada - Pratique clinique et soins aux clients - fournitures et équipements			4 914	5 305	(391)	-	(391)		
4535 Santé Canada - Priorité # 1 (2016-2020)			-	-	-	-	-		
4530 Santé Canada - Priorité # 2 (2016-2020)			45 439	45 439	-	-	-		
4540 Santé Canada - Priorité # 3 (2016-2020)			-	-	-	-	-		
4545 Santé Canada - Autres (2016-2020)			500 577	483 943	16 634	(16 634)	-		
Santé Canada - Priorité # 1-2-3 (2011-2015)			-	-	-	-	-		
4615 Santé Canada - Programme d'Infostructure de la Cybersanté			54 471	45 228	9 243	(9 243)	-		
4620 Programme canadien de nutrition prénatale			9 996	9 996	-	-	-		
4700 Santé Canada - Agrément Canada			38 903	38 903	-	-	-		
4600 Santé Canada - Guérisseur professionnel			10 748	10 748	-	-	-		
2106 Coulor violence féminine			45 000	45 000	-	-	-		
7976 Lutte contre le tabagisme			-	-	-	-	-		
			<u>939 958</u>	<u>913 351</u>	<u>26 607</u>	<u>(28 408)</u>	<u>(1 801)</u>		
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES									
5200 Pow Wow			60 388	60 388	-	-	-		
4555 Cuisine Collective			10 972	10 972	-	-	-		
2851 Programme Nouveaux Horizons pour les aînés			58 995	68 649	(9 654)	-	(9 654)		
2860 Patrimoine canada 150ième chapelle			-	-	-	-	-		
3210 Mont Ham			45 114	46 762	(1 648)	-	(1 648)		
3220 Projet culturel			-	-	-	-	-		
8001 Formule fitness			-	-	-	-	-		
			<u>175 469</u>	<u>186 771</u>	<u>(11 302)</u>	<u>-</u>	<u>(11 302)</u>		
EMPLOI									
6000/6100/ Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec			-	-	-	-	-		
6200/6300 et			-	-	-	-	-		
6500			<u>191 006</u>	<u>191 114</u>	<u>(108)</u>	<u>-</u>	<u>(108)</u>		

CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE S.A.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE
Exercice terminé le 31 mars 2019

Numéro de service S.A.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Revenus	Charges	Excédent (déficit)	Conciliation à des fins de S.A.C.	Excédent (déficit) aux fins de S.A.C.		
			\$	\$	\$	\$	\$		
SERVICES - AUTRES QUE S.A.C. (suite)									
ÉDUCATION									
2215 CEPN - Programme jeunesse			3 280	3 280	-	-	-		
2240 CEPN - Partenariat en éducation			7 366	11 215	(3 849)	3 389	(460)		
2220 CEPN - Nouveaux sentiers en éducation			10 928	10 928	-	-	-		
2210 CEPN - Science et technologie			10 662	10 662	-	-	-		
2225 CEPN - Langue et culture			17 201	17 201	-	-	-		
2105 Initiation à la langue Abénakise			27 845	27 845	-	-	-		
			<u>77 282</u>	<u>81 131</u>	<u>(3 849)</u>	<u>3 389</u>	<u>(460)</u>		
LOGEMENT SOCIAL									
6400 SCHL ARTICLE 95 / 10155-10165 KOLIPAIO			30 628	37 691	(7 063)	(2 131)	(9 194)		
5400 SCHL ARTICLE 95 / 10155 TOMAKOWA			26 702	19 076	7 626	(6 168)	1 458		
5500 SCHL ARTICLE 95 / 10145 TOMAKOWA			27 005	21 210	5 795	(4 864)	931		
5600 SCHL ARTICLE 95 / 4974 DANUBE			15 071	24 046	(8 975)	(4 943)	(13 918)		
5700 SCHL ARTICLE 95 / 10125-10135 TOMAKOWA JUMELÉ			16 149	13 134	3 015	(1 513)	1 502		
5800 SCHL ARTICLE 95 / TRIPLEX			33 024	15 504	17 520	(1 996)	15 524		
3350 SCHL - AIDE À LA REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS / PAREL			<u>34 394</u>	<u>34 394</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>		
			<u>182 973</u>	<u>165 055</u>	<u>17 918</u>	<u>(21 615)</u>	<u>(3 697)</u>		
ENVIRONNEMENT									
7175 Fonds autogérés des espèces en péril			5 900	5 995	(95)	-	(95)		
7100 Élaboration du plan de gestion environnementale			31 856	31 856	-	-	-		
7160 Oléoduc Énergie Est			-	-	-	-	-		
7290 Fondation de la Faune - Chiroptères			-	-	-	-	-		
7300 Tiques			<u>26 090</u>	<u>26 090</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>		
			<u>63 846</u>	<u>63 941</u>	<u>(95)</u>	<u>-</u>	<u>(95)</u>		
Quotepart des bénéfices nets de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)			-	121 666	(121 666)	-	(121 666)		
Quotepart des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)			-	154 158	(154 158)	-	(154 158)		
TOTAL - CONSEIL			4 541 144	4 716 796	(175 652)	102 748	(72 904)		
			(voir annexe 1)	(voir annexe 2)					
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2018 - Conseil (note 14)							880 381		
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2019 - Conseil (note 14)							807 477		
Carrefour Wôlinak inc.			143 061	124 459	18 602	41 979	60 581		
			(voir annexe 1)	(voir annexe 2)					
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2018 - Carrefour Wôlinak inc. (note 14)							126 782		
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2019 - Carrefour Wôlinak inc. (note 14)							187 363		
Résultats - total - Consolidés			4 684 205	4 841 255	(157 050)	144 727	(12 323)		
(Il n'existe aucune opération interorganismes)			(voir annexe 1)	(voir annexe 2)					

CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE S.A.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE
Exercice terminé le 31 mars 2019

Numéro de service S.A.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Revenus	Charges	Excédent (déficit)	Conciliation à des fins de S.A.C.	Excédent (déficit) aux fins de S.A.C.
			\$	\$	\$	\$	\$
<u>SOMMAIRE CUMULÉ PAR DÉPARTEMENT - CONSEIL</u>							
ADMINISTRATION			557 188	785 194	(228 006)	88 025	(139 981)
ÉDUCATION			468 875	354 677	114 198	3 389	117 587
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE			598 880	730 246	(131 366)	26 742	(104 624)
INSCRIPTION DES INDIENS			2 894	2 894	-	-	-
DÉVELOPPEMENT SOCIAL			1 360 629	1 002 707	357 922	(28 408)	329 514
REVENDICATIONS PARTICULIÈRES			150 529	106 588	43 941	-	43 941
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			510 049	575 013	(64 964)	36 649	(28 315)
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES			175 469	186 771	(11 302)	-	(11 302)
EMPLOI			191 006	191 114	(108)	-	(108)
LOGEMENT SOCIAL			182 973	165 055	17 918	(21 615)	(3 697)
ENVIRONNEMENT			342 652	340 713	1 939	(2 034)	(95)
Quotepart des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)			-	121 666	(121 666)	-	(121 666)
Quotepart des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)			-	154 158	(154 158)	-	(154 158)
TOTAL - CONSEIL			4 541 144	4 716 796	(175 652)	102 748	(72 904)
			(voir annexe 1)	(voir annexe 2)			
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2018 - Conseil (note 14)							880 381
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2019 - Conseil (note 14)							807 477
Carrefour Wôlinak inc.			143 061	124 459	18 602	41 979	60 581
			(voir annexe 1)	(voir annexe 2)			
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2018 - Carrefour Wôlinak inc. (note 14)							126 782
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2019 - Carrefour Wôlinak inc. (note 14)							187 363
Résultats - total - Consolidés (Il n'existe aucune opération interorganismes)			4 684 205	4 841 255	(157 050)	144 727	(12 323)
			(voir annexe 1)	(voir annexe 2)			

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de la variation des actifs financiers nets

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
(Déficit) excédent de l'exercice	(157 050)	3 151 748
Variation des immobilisations corporelles :		
Acquisitions	(517 486)	(1 839 436)
Amortissement	521 712	412 045
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(33 116)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	36 200
	4 226	(1 424 307)
Variation des autres actifs non financiers	36 185	(34 148)
Variation des actifs financiers nets	(116 639)	1 693 293
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	1 330 490	(362 803)
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	1 213 851	1 330 490

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2019

	2019 \$	2019 \$	2019 \$	2018 \$	2018 \$	2018 \$
	Conseil	Carrefour Wôlinak inc.	Total (1)	Conseil	Carrefour Wôlinak inc.	Total (1)
Actifs financiers						
Encaisse	539 382	91 513	630 895	289 638	32 425	322 063
Actifs assujettis à des restrictions						
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement (note 15)	182 320	-	182 320	167 422	-	167 422
Fonds en fiducie - Liquidités dans le Fonds en fiducie d'Ottawa (note 16)	11 718	-	11 718	11 718	-	11 718
Placements réservés - Obligations, à des taux variant entre 2,10 % et 2,65 %, échéant en octobre 2022 (note 14)	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000
Obligations, détenues auprès de la SOCCA, à 4 %, échéant en décembre 2022	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
Débiteurs (note 4)	595 112	14 742	609 854	869 803	21 405	891 208
Participation dans des entreprises publiques en propriété exclusive (note 5)	1 398 811	-	1 398 811	1 574 629	-	1 574 629
Avances au Conseil, sans intérêt (1)	-	73 892	-	-	73 892	-
Avances à 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant), sans intérêt	-	8 826	8 826	-	8 826	8 826
Créances à long terme (note 6)	373 009	-	373 009	288 306	-	288 306
	6 100 352	188 973	6 215 433	6 201 516	136 548	6 264 172
Passifs						
Créditeurs et charges à payer (note 8)	250 525	1 610	252 135	478 882	9 765	488 647
Contributions préétablies à payer (note 9)	45 853	-	45 853	45 853	-	45 853
Revenus différés (note 10)	95 834	-	95 834	66 245	-	66 245
Fonds inutilisés (note 11)	1 178 520	-	1 178 520	1 089 743	-	1 089 743
Dû au Carrefour Wôlinak inc., sans intérêt (1)	73 892	-	-	73 892	-	-
Dette à long terme (note 12)	3 429 240	-	3 429 240	3 243 194	-	3 243 194
	5 073 864	1 610	5 001 582	4 997 809	9 765	4 933 682
Actifs financiers nets	1 026 488	187 363	1 213 851	1 203 707	126 783	1 330 490
Actifs non financiers						
Charges payées d'avance	16 279	-	16 279	52 463	-	52 463
Immobilisations corporelles (note 13)	7 525 251	1 016 685	8 541 936	7 487 498	1 058 664	8 546 162
	7 541 530	1 016 685	8 558 215	7 539 961	1 058 664	8 598 625
Excédent accumulé (note 14)	8 568 018	1 204 048	9 772 066	8 743 668	1 185 447	9 929 115

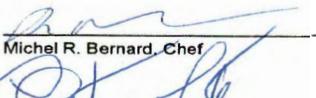
(1) Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre les deux organismes.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Éventualités (note 17)

Obligations contractuelles (note 18)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL


Michel R. Bernard, Chef

Christian Trottier, Conseiller


Lucien Milette, Conseiller

René Milette, Conseiller

Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Déficit) excédent de l'exercice	(157 050)	3 151 748
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(33 116)
Amortissement des immobilisations	521 712	412 045
Quotepart des pertes (bénéfices) de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	121 666	(105 060)
Quotepart des pertes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	154 158	110 975
	640 486	3 536 592
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement	(14 898)	5 762
Fonds en fiducie	-	2 123 167
Débiteurs	281 354	90 787
Créditeurs et charges à payer	(236 512)	(116 141)
Contributions préétablies à payer	-	-
Revenus différés	29 589	38 390
Fonds inutilisés	88 777	(257 472)
Charges payées d'avance	36 185	(34 145)
	824 981	5 386 940
Activités de financement		
Produit d'emprunt à long terme	2 248 414	225 891
Remboursement de la dette à long terme	(2 062 368)	(352 968)
	186 046	(127 077)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	-	(3 000 000)
Variation des avances à l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	(46 090)	(304 753)
Variation des avances à l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	(53 916)	10 065
Acquisition de créances à long terme	(217 030)	-
Encaissement de créances à long terme (S.A.A.)	132 327	107 768
Acquisition d'immobilisations corporelles	(517 486)	(1 839 436)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	36 200
	(702 195)	(4 990 156)
Augmentation nette de la trésorerie	308 832	269 707
Encaisse au début	322 063	52 356
Encaisse à la fin	630 895	322 063

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

1. Description de l'Organisme

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak (le « Conseil »), constitué en vertu de la *Loi sur les Indiens*, rend des services municipaux, sociaux et éducatifs aux membres de la communauté de Wôlinak.

2. Méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l'exception du fait que, tel que mentionné ci-dessous, les entités 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) et 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W) sont comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation alors qu'elles ne répondent pas à toutes les caractéristiques d'une entreprise publique.

Les états financiers consolidés contiennent certaines informations financières établies conformément aux exigences de Services aux autochtones Canada (« S.A.C. ») publiées selon « 2018-2019 - Exigences en matière de rapports financiers ». Celles-ci, portent sur l'établissement des états consolidés de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C., des résultats et l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C. par services et de la ventilation de l'excédent accumulé.

Périmètre comptable

Le périmètre comptable inclut les entités suivantes :

- 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant);
- Carrefour Wôlinak inc.
- 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)

L'entité suivante est consolidée :

- Carrefour Wôlinak inc. (à 100 %).

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges du Conseil des Abénakis de Wôlinak et du Carrefour Wôlinak inc.

Les entités suivantes sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Participation dans des entreprises publiques en propriété exclusive :

- 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant).
- 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net de la société, la participation du Conseil des Abénakis de Wôlinak dans la société et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil des Abénakis de Wôlinak.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises avant le 1 avril 1996 ne sont pas reflétées.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Conseil

	%
Aménagement - terrains	8
Bâtiments	4
Réseau d'adduction d'eau	4
Matériel et équipements	20
Matériel informatique	30
Matériel roulant	30
Maison des jeunes	4
Infrastructure - Rue	4

Carrefour Wôlinak inc.

	%
Bâtiment	4
Aires asphaltées et stationnement	8
Enseigne	20
Matériel de bureau	20

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes doivent être passées en charges dans l'état des résultats et aucune reprise sur réduction de valeur ne doit être constatée.

Créances à long terme

Les créances à long terme sont évaluées au coût et encaissées au même rythme que les dettes rattachées.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, on demande à la direction de faire des estimations et de poser des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et la déclaration des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les revenus et les charges indiqués pendant la période visée. Les postes nécessitant des estimations élevées sont la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, les durées de vie utiles des immobilisations et les passifs éventuels. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des passifs si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été rendus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services rendus.

Revenus différés

Les revenus différés sont composés des fonds reçus d'autres sources que S.A.C. et Santé Canada, selon les ententes de l'exercice courant et qui n'ont pas été utilisés. Ceux-ci sont présentés à titre de passifs.

Fonds inutilisés

Les fonds inutilisés représentent les montants non dépensés relativement au financement provenant de S.A.C. et de Santé Canada à titre de contribution fixe, globale et/ou souple. Ceux-ci sont présentés à titre de passifs.

Réserves de remplacement

Les réserves de remplacement sont financées au moyen d'une affectation annuelle des revenus.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre aux employés admissibles l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtones (le « RBA ») qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge de l'Organisme correspond à la contribution requise pour l'exercice.

3. Dépendance économique

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak reçoit la majeure partie de ses revenus conformément à une entente de financement avec Services aux Autochtones Canada (S.A.C.). Cette entente vient à échéance le 31 mars 2021.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

4. Débiteurs

	2019 \$	2018 \$
<u>Conseil</u>		
Services aux Autochtones Canada (S.A.C.)	119 857	276 612
Secrétariat aux affaires autochtones (S.A.A.)	43 612	272 429
Société Canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.)	19 239	70 953
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ)	49 948	61 212
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et Labrador (CSSSPNQL)	41 546	44 912
Organisme sous administration commune, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.	24 993	44 080
Conseil en Éducation des Premières Nations	12 513	7 569
Taxes à la consommation	22 409	20 735
Entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	-	443
Entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	-	3 190
Entreprise contrôlée par un administrateur, Dépanneur 6 à 11 enr.	74 050	-
Autres	186 945	67 668
	595 112	869 803
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Loyers	38 294	30 215
Provision pour mauvaises créances	(23 552)	(8 810)
	14 742	21 405
Total	609 854	891 208

5. Participation dans des entreprises publiques en propriété exclusive

	2019 \$	2018 \$
9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)		
Coût d'acquisition (100 actions de catégorie A)	100	100
Variation depuis l'acquisition		
Quotepart des pertes nettes	(1 632 820)	(1 511 154)
	(1 632 720)	(1 511 054)
Avance, à 3,74 % (3,40 % à compter de mai 2019), remboursable jusqu'en février 2030 par mensualités de 5 717 \$ (5 618 \$ à compter de mai 2019), intérêts compris, renouvelable en avril 2021 (montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme)	614 090	654 633
Avance, à 3,74 % (3,40 % à compter de mai 2019), remboursable jusqu'en novembre 2028 par mensualités de 3 961 \$ (3 893 \$ à compter de mai 2019), intérêts compris, renouvelable en avril 2021 (montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme)	421 308	441 756
Avances, sans intérêt, remboursables et renouvelables le 1 avril 2020	1 910 423	1 795 516
	2 945 821	2 891 905
	1 313 101	1 380 851

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

5. Participation dans des entreprises publiques en propriété exclusive (suite)

	2019 \$	2018 \$
9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)		
Coût d'acquisition (100 actions de catégorie A)	100	100
Variation depuis l'acquisition		
Quotepart des pertes nettes	(469 018)	(314 860)
	(468 918)	(314 760)
Avance, sans intérêt, remboursable et renouvelable le 1 avril 2020	554 628	508 538
	85 710	193 778
	1 398 811	1 574 629

9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) exploite un établissement de soins de longue durée.

Les informations financières pour cette société pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 sont les suivantes :

Actif	Passif	Revenus	Charges	Perte nette
\$	\$	\$	\$	\$
2 516 355	4 149 072	1 598 844	1 720 510	(121 666)

Les informations financières concernant les flux de trésorerie sont les suivantes :

	\$
Activités d'exploitation	(33 663)
Activités d'investissement	(27 682)
Activités de financement	(7 050)

Les encaissements de capital prévus à l'égard des avances au cours des trois prochains exercices (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2020	80 088
2021	1 993 408
2022	872 325

En plus des dus au Conseil, 9101-2658 Québec inc. a une dette à long terme dont le solde au 31 mars 2019 est de 1 026 890 \$ (1 087 856 \$ au 31 mars 2018) garantie par une hypothèque immobilière sur le terrain et le bâtiment et par un cautionnement du Conseil, renouvelable en avril 2021.

9323-8996 Québec inc. (Traiteur W) offre des services de traiteur.

Les informations financières pour cette société pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 sont les suivantes :

Actif	Passif	Revenus	Charges	Perte nette
\$	\$	\$	\$	\$
165 594	634 509	290 760	346 952	(56 192)

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

5. Participation dans des entreprises publiques en propriété exclusive (suite)

Les informations financières concernant les flux de trésorerie sont les suivantes :

	\$
Activités d'exploitation	(40 246)
Activités d'investissement	-
Activités de financement	42 477

Les encaissements de capital prévus à l'égard des avances au cours des deux prochains exercices (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2020	-
2021	554 628

En plus des dus au Conseil, 9323-8996 Québec inc. a une dette à long terme dont le solde au 31 mars 2019 est de 19 274 \$ (22 887 \$ au 31 mars 2018) et qui est garantie par un cautionnement du Conseil, remboursable jusqu'en septembre 2023.

6. Créesances à long terme

	2019	2018
	\$	\$
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 197 925 \$, à 5 %, encaissé au cours de l'exercice	-	43 586
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 122 564 \$, à 5 %, encaissable jusqu'en décembre 2019 par semestrialités de 14 004 \$, intérêts compris	27 023	52 714
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 234 000 \$, à 5,5 %, encaissable jusqu'en novembre 2021 par semestrialités de 27 063 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2019	147 834	192 006
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 217 030 \$, à 6 %, encaissable jusqu'en mai 2023 par semestrialités de 25 443 \$, intérêts compris, renouvelable en mai 2019	198 152	-
	<hr/> 373 009	288 306

Les encaissements de capital prévus au cours du prochain exercice (incluant les renouvellements) sont de 373 009 \$.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

7. Emprunts bancaires

L'emprunt bancaire, à 1,5 % au-dessus du taux préférentiel, d'un montant autorisé de 300 000 \$, est renouvelable annuellement. Le solde inutilisé au 31 mars 2019 est de 300 000 \$.

Le Conseil a également un emprunt bancaire supplémentaire, à 1 % au-dessus du taux préférentiel, d'un montant autorisé de 250 000 \$ renouvelable annuellement. Le solde inutilisé au 31 mars 2019 est de 250 000 \$.

8. Créditeurs et charges à payer

	2019	2018
	\$	\$
<u>Conseil</u>		
Fournisseurs et frais courus - ordinaires	92 348	299 333
Fournisseurs - entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	13 416	-
Fournisseurs - entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	-	400
Fournisseurs - organisme sous administration commune, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.	50 132	104 454
Salaires et vacances à payer	94 629	74 695
	250 525	478 882
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Fournisseurs et frais courus	1 610	9 765
Total	252 135	488 647

9. Contributions préétablies à payer

	2019	2018
	\$	\$
<u>Santé Canada - Transport pour raison médicale (# 4580)</u>		
Santé Canada - Pratique Clinique (# 4510)	13 519	13 519
	32 334	32 334
	45 853	45 853

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

10. Revenus différés

	2019	2018
	\$	\$
Commission de Développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec (# 6000-6100-6200-6300-6500)	15 399	13 571
Initiation à la langue abénakise (# 2105)	31 845	4 000
NT63 - Évaluation environnementale des sites contaminés (# 7275)	-	11 199
Mont Ham (#3210)	-	10 114
Projet culturel (#3220)	11 300	11 300
SCHL - Aide à la remise en état des logements / PAREL (# 3350)	1 667	16 061
Élaboration plan de gestion environnementale (#7100)	22 348	-
Pow Wow (#5200)	10 765	-
Tiques (#7300)	2 510	-
	95 834	66 245

11. Fonds inutilisés

	2019	2018
	\$	\$

S.A.C.

NG4N - Environnement activité préventive - code foncier (#1070)	336 144	203 614
NTFV - Eau potable - Plus de 1,5 M (# 6600)	-	27 072
NTVB - Éducation - Formation et Renforcement des capacités (#7225)	2 291	-
NPE0 - Projets de prévention (# 4550)	-	18 972
	338 435	249 658

Santé Canada

Priorité # 1 (# 4535) (2016 - 2020)	3 679	3 679
Priorité # 3 (# 4540) (2016 - 2020)	28 616	28 616
Santé Canada - Autres (# 4545) (2016 - 2020)	57 391	57 391
Priorité # 1, 2 et 3 (2011 - 2015)	750 399	750 399
	840 085	840 085
	1 178 520	1 089 743

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

12. Dette à long terme

	2019 \$	2018 \$
Contrats de prêt à terme de la Société Canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), garantis par Services aux Autochtones Canada (S.A.C.)		
à 1,97 %, remboursable jusqu'en octobre 2027 par mensualités de 934 \$, intérêts compris, renouvelable en décembre 2022	88 423	97 790
à 2,50 % (1,67 % en 2018), remboursable jusqu'en avril 2030 par mensualités de 863 \$ (824 \$ en 2018), intérêts compris, renouvelable en juin 2023	100 274	108 139
à 2,41 %, remboursable jusqu'en avril 2038 par mensualités de 700 \$, intérêts compris, renouvelable en avril 2023	128 503	133 789
à 1,39 %, remboursable jusqu'en mai 2035 par mensualités de 1 289 \$, intérêts compris, renouvelable en juin 2020	223 870	236 140
à 1,14 %, remboursable jusqu'en mai 2036 par mensualités de 1 186 \$, intérêts compris, renouvelable en juin 2021	221 908	233 549
à 1,04 %, remboursable jusqu'en mars 2041 par mensualités de 925 \$, intérêts compris, renouvelable en mars 2021	218 225	227 010
Contrats de prêt à terme de la Société de crédit commerciale autochtone (SOCCA), garantis par une hypothèque immobilière		
à 6 %, remboursé au cours de l'exercice	-	619 100
à 6,5 %, remboursé au cours de l'exercice	-	441 756
à 5 %, remboursé au cours de l'exercice	-	43 586
à 5 %, remboursable jusqu'en décembre 2019 par semestrialités de 14 004 \$, intérêts compris (remboursé par des créances à long terme, voir note 6)	27 023	52 714
à 7 %, remboursable jusqu'en septembre 2022 par mensualités de 1 363 \$, intérêts compris, renouvelable en septembre 2019	50 655	62 994
à 5,5 %, remboursable jusqu'en novembre 2021 par semestrialités de 27 063 \$, intérêts compris, renouvelable en novembre 2019 (remboursé par des créances à long terme, voir note 6)	147 834	192 006
à 6 %, remboursable jusqu'en mai 2023 par semestrialités de 25 443 \$, intérêts compris, renouvelable en mai 2019 (remboursé par des créances à long terme, voir note 6)	198 152	-

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

12. Dette à long terme (suite)

	2019	2018
	\$	\$
Contrat de prêt à terme de la Banque Royale du Canada, garanti par une hypothèque immobilière		
à 3,69 %, remboursable jusqu'en décembre 2022 par mensualités de 2 725 \$, intérêts compris	111 983	139 988
Contrat de prêt à terme de Caisse Desjardins, garanti par une hypothèque immobilière		
à 5,8 %, remboursé au cours de l'exercice	-	654 633
Contrats de prêt à terme de la Banque de Montréal, garantis par une hypothèque immobilière		
à 3,74 % (3,40 % à compter de mai 2019), remboursable jusqu'en février 2030 par mensualités de 5 717 \$ (5 618 \$ à compter de mai 2019), intérêts compris, renouvelable en avril 2021 (remboursé par une entreprise publique en propriété exclusive, voir note 5)	614 090	-
à 3,74 % (3,40 % à compter de mai 2019), remboursable jusqu'en novembre 2028 par mensualités de 3 961 \$ (3 893 \$ à compter de mai 2019), intérêts compris, renouvelable en avril 2021 (remboursé par une entreprise publique en propriété exclusive, voir note 5)	421 308	-
à 3,74 %, remboursable jusqu'en mai 2034 par mensualités de 4 071 \$, intérêts compris (1)	596 381	-
Emprunt, d'un montant initial 209 750 \$, à 1,9 %, remboursable jusqu'en octobre 2023 par mensualités de 3 671 \$, intérêts compris, garanti par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 186 788 \$	193 055	-
Emprunt, d'un montant initial 97 322 \$, à 3 %, remboursable jusqu'en décembre 2025 par mensualités de 1 209 \$, intérêts compris, garanti par du matériel informatique d'une valeur comptable nette de 82 724 \$	87 556	-
	3 429 240	3 243 194

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

12. Dette à long terme (suite)

(1) En avril 2019, ce prêt a été renouvelé avec la Banque de Montréal. À compter de juillet 2019, il s'agira d'un prêt au taux préférentiel majoré de 1,75 %, remboursable par mensualités de 3 063 \$, intérêts non compris, remboursable jusqu'en juin 2035. Ce sont ces nouvelles modalités qui ont été utilisées dans l'établissement des versements de capital requis pour les prochains exercices.

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2020	677 416
2021	659 887
2022	1 217 610
2023	188 087
2024	249 232

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices (en prenant l'hypothèse que les renouvellements seront réalisés) sont les suivants :

	\$
2020	258 784
2021	240 001
2022	247 581
2023	192 347
2024	188 356

13. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette	
			2019 \$	2018 \$
<u>Conseil</u>				
Terrain	138 950	-	138 950	138 950
Aménagement - terrains	759 589	341 896	417 693	454 015
Bâtiments	5 927 465	1 912 706	4 014 759	4 173 873
Réseau d'adduction d'eau	117 726	51 627	66 099	68 852
Matériel et équipements	605 869	479 272	126 597	147 601
Matériel informatique	314 761	194 382	120 379	37 688
Matériel roulant	837 390	419 401	417 989	279 659
Maison des jeunes	226 906	38 038	188 868	196 737
Infrastructure - Rue	2 207 434	173 517	2 033 917	1 990 123
	11 136 090	3 610 839	7 525 251	7 487 498
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>				
Terrain	40 243	-	40 243	40 243
Bâtiment	1 926 941	998 217	928 724	966 217
Aires asphaltées et stationnement	164 950	119 299	45 651	49 620
Enseigne	5 325	4 615	710	888
Matériel de bureau	5 880	4 523	1 357	1 696
	2 143 339	1 126 654	1 016 685	1 058 664
Total	13 279 429	4 737 493	8 541 936	8 546 162

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

14. Excédent accumulé

	2019 \$	2018 \$
<u>Conseil</u>		
Excédent accumulé non affecté	807 477	880 381
Investissement net dans les immobilisations corporelles	5 504 384	5 628 962
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement (note 15)	182 320	167 422
Réserve de remplacement - Biens immobiliers *	62 119	55 185
Fonds en fiducie d'Ottawa (note 16)	11 718	11 718
Placements réservés - exigence S.A.C.	<u>2 000 000</u>	<u>2 000 000</u>
	8 568 018	8 743 668
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Excédent accumulé non affecté	187 363	126 782
Investissement net dans les immobilisations corporelles	1 016 685	1 058 665
	1 204 048	1 185 447
Total	9 772 066	9 929 115
* Réserve de remplacement - Biens immobiliers (RBM)		
Solde au début	55 185	48 251
Montant fourni dans le cadre de l'accord pour la RBM	<u>6 934</u>	<u>6 934</u>
	62 119	55 185

15. Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel par projet d'habitation prévu à l'annexe B de la convention d'exploitation doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte bancaire distinct et investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la Société Canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal. Au 31 mars 2019, le solde de banque de la réserve de remplacement, mis dans un compte bancaire distinct, est de 182 320 \$ (167 422 \$ au 31 mars 2018).

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

16. Liquidités dans le fonds en fiducie d'Ottawa

Les comptes en fiducie d'Ottawa sont des sommes provenant de sources de capital ou de revenus conformément à l'article 62 de la *Loi sur les Indiens*. Ces sommes sont gardées en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada et peuvent être vérifiées par le Bureau du Vérificateur Général du Canada. La gestion de ces sommes est régie principalement par les articles 63 à 69 de la *Loi sur les Indiens*. La majeure partie des sommes en fiducie provient du règlement de la revendication à Crespieul.

La composition du Fonds est la suivante :

	2019 \$	2018 \$
Capital	11 718	11 718
Revenus	-	-
	11 718	11 718

17. Éventualités

Le Conseil a endossé des emprunts contractés par des membres de la communauté reliés aux résidences personnelles pour un montant maximal de 1 122 072 \$. Au 31 mars 2019, le solde des emprunts endossés est de 925 998 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut de membres de la communauté. Tout paiement que le Conseil devrait effectuer sera passé en charge dans l'exercice alors en cours.

De plus, le Conseil cautionne un emprunt contracté par une entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au soleil levant). Au 31 mars 2019, le solde de cet emprunt est de 1 026 890 \$ (1 087 856 \$ au 31 mars 2018). Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut de la société. Tout paiement que le Conseil devrait effectuer sera passé en charges dans l'exercice alors en cours.

De plus, le Conseil fait l'objet de réclamations totalisant 85 000 \$. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces réclamations, ni les montants que le Conseil pourrait, le cas échéant, devoir verser. Tout règlement au titre de ces réclamations sera passé en charges dans l'exercice alors en cours.

Finalement, le Conseil des Abénakis de Wôlinak a conclu des accords de contribution avec différents ministères. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si le Conseil ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

18. Obligations contractuelles

Le Conseil a contracté des ententes diverses ainsi qu'un contrat de location-exploitation pour des équipements qui viennent à échéance jusqu'en 2022. Les paiements futurs s'élèveront à 30 152 \$ et comprennent les paiements suivants pour les trois prochains exercices :

	Ententes diverses \$	Location d'équipement \$	Total \$
2020	12 375	10 512	22 887
2021	-	5 904	5 904
2022	-	1 361	1 361
	12 375	17 777	30 152

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

19. Opérations entre apparentés

Le tableau qui suit présente les opérations conclues par le Conseil des Abénakis de Wôlinak avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2019	2018
	\$	\$
Entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)		
Revenus d'intérêts et pénalités	53 917	68 838
Entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)		
Charges - Subventions	25 896	48 238
Organisme sous administration commune, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.		
Revenus	199 474	194 278
Charges	137 737	214 622
Entreprise contrôlée par un administrateur, Dépanneur 6 à 11 enr.		
Charges	40 535	-
Entreprise contrôlée par un administrateur, Plumes et Pacotilles inc.		
Charges	6 903	-
Entreprise contrôlée par un administrateur, Général Fibre de Verre inc.		
Charges	15 383	-
Entreprise contrôlée par un administrateur, Soudure Wôlinak		
Charges	8 712	-

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2019

20. Résultats budgétés

Les résultats budgétés suivants par départements présentés aux fins de comparaison, proviennent d'estimations approuvées par le Conseil.

	Revenus - réel	Revenus - budgété	Charges - réel	Charges - budgété
	\$	\$	\$	\$
Administration	557 188	540 340	785 194	554 340
L'éducation	468 875	468 991	354 677	346 991
Le développement communautaire	598 880	556 800	730 246	496 866
L'inscription des indiens	2 894	2 900	2 894	2 900
Le développement social	1 360 629	1 107 700	1 002 707	805 766
Les revendications particulières	150 529	-	106 588	-
Développement économique	510 049	136 660	575 013	181 660
Activités communautaires	175 469	104 109	186 771	114 414
Emploi	191 006	-	191 114	-
Logement social	182 973	20 000	165 055	-
Environnement	342 652	155 200	340 713	155 200
Quotepart des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	-	-	121 666	-
Quotepart des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	-	-	154 158	-
	<u>4 541 144</u>	<u>3 092 700</u>	<u>4 716 796</u>	<u>2 658 137</u>

Le détail des résultats réels par service est présenté dans la section des renseignements non audités.

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Revenus consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2019

ANNEXE 1

	2019	2018
	\$	\$
Opérations du Conseil		
Services aux Autochtones Canada (S.A.C.)		
Contribution globale	2 122 242	1 740 697
Contribution fixe	695 942	341 659
Contribution souple	142 490	645 401
Contribution préétablie	84 381	396 003
Subvention - Coleraine	-	1 923 447
	3 045 055	5 047 207
Fonds inutilisés 2016-2017	-	480 258
Fonds inutilisés 2017-2018	249 658	(249 658)
Fonds inutilisés 2018-2019	(338 435)	-
	2 956 278	5 277 807
Autres		
Santé-Canada - ajustement des années antérieures	-	12 880
Santé-Canada - ajustement du financement admissible 2016-2017	-	13 992
Contribution de la Commission sur le développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	192 834	201 176
Commandites	53 578	46 548
Contribution du Conseil en Éducation des Premières Nations	55 437	81 779
Contribution du Ministère de la Culture et des Communications du Québec	42 120	11 300
Conseil des Abénakis d'Odanak	6 000	-
Développement Économique Canada	54 993	229 993
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	33 116
Honoraires de gestion intersectoriels	86 647	86 034
Pale interactive - redevances	245 428	-
Société canadienne d'hypothèques et de logement et revenus de location de blocs	168 579	243 374
Secrétariat aux Affaires Autochtones	35 000	295 800
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	74 090	100 191
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	123 504	152 498
Entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	53 917	68 838
Intérêts	120 873	37 221
Autres	58 864	59 088
Sous-traitance pour le service # 6600	10 773	41 327
Revenus différés 2016-2017	-	27 855
Revenus différés 2017-2018	66 245	(66 245)
Revenus différés 2018-2019	(95 834)	-
Régie intermunicipale de gestion intégré des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska	1 500	3 000
Patrimoine Canada	55 690	98 665
Administration portuaire de Trois-Rivières	-	11 027
Gouvernement du Canada	48 300	-
Gouvernement du Québec	39 000	-
Environnement Canada	5 900	25 102
Transcanada Pipelines Limited	-	4 766
Salle de conditionnement physique	66 968	49 965
Salle communautaire et chapelle	14 460	14 460

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Revenus consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2019

ANNEXE 1

	2019	2018
	\$	\$
Autres (suite)		
Quotepart des bénéfices nets de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	105 060	
1 584 866	1 988 810	
4 541 144	7 266 617	

Opérations du Carrefour Wôlinak inc.

Loyers	143 061	122 953
Total	4 684 205	7 389 570

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Charges consolidées

Exercice terminé le 31 mars 2019

ANNEXE 2

	2019	2018
	\$	\$
Opérations du Conseil		
Salaires et charges sociales	1 306 532	1 155 147
Activités diverses	26 046	47 431
Allocations	9 053	10 910
Assurances	59 552	51 218
Besoins fondamentaux	44 254	61 221
Contrats	599 341	288 457
Cotisations et activités diverses	23 784	11 065
Élections	13 379	-
Énergie	50 932	46 663
Entretien et réparations	181 211	175 434
Entretien et réparations - matériel roulant	26 143	21 878
Essence	16 333	11 868
Frais de gestion intersectoriels	86 647	86 034
Frais de bureau, papeterie et fournitures	69 808	54 956
Frais de déplacements	73 320	61 833
Frais de formation	29 935	39 335
Frais de représentation	-	10 215
Frais de scolarité	160 914	164 443
Frais de services	5 859	8 462
Honoraires chef et conseillers	156 800	142 186
Honoraires professionnels	259 194	313 278
Initiatives créations d'emplois	139 572	99 467
Intérêts et frais bancaires	10 385	9 529
Intérêts sur la dette à long terme et pénalités	112 440	127 193
Location	13 132	22 912
Loyer	26 667	18 537
Matériel et équipements	88 103	113 853
Manuels scolaires et fournitures	11 702	21 129
Mesure d'aide aux étudiants	3 477	39 115
Montant remis aux membres - Coleraine	75 600	166 800
Redevances	90 422	-
Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL)	34 394	69 344
Publicité et dons	35 929	27 324
Régie intermunicipale de gestion intégré des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska	34 323	33 677
Télécommunications	47 153	34 926
Transfert au Régime des Bénéfices Autochtones (R.B.A.)	38 284	37 627
Quotepart des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	121 666	-
Quotepart des pertes nettes de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	154 158	110 975
Vêtements	1 800	2 200
Amortissement des immobilisations corporelles	478 552	366 912
	4 716 796	4 063 554

Conseil des Abénakis de Wôlinak

Charges consolidées

Exercice terminé le 31 mars 2019

ANNEXE 2

	2019	2018
	\$	\$
<u>Opérations du Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Assurances	13 711	12 641
Créances douteuses	14 742	34 997
Énergie	35 274	36 800
Entretien et réparations	9 355	28 228
Frais bancaires	224	243
Fournitures	-	295
Honoraires professionnels	3 526	3 334
Location d'équipements	4 197	12 293
Taxes et permis	270	304
Amortissement des immobilisations corporelles	43 160	45 133
	124 459	174 268
Total	4 841 255	4 237 822